

| |  |  |
|--------|---|---|
| JEU 09 | 12 / 23 | 0 / 1,3 |
| VEN 10 | 11 / 29 | 0 / 0 |
| SAM 11 | 13 / 33 | 0 / 0 |
| Dim 12 | 17 / 34 | 0 / 0 |
| LUN 13 | 18 / 32 | 0 / 0 |
| MAR 14 | 17 / 31 | 0 / 0 |

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Black-rot**
- **Mildiou**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques



La majorité des parcelles est au stade "grains de plomb". Les parcelles les plus précoces de Gamay, Loin de l'oeil et Syrah sont au stade "grains de pois" et les parcelles les plus tardives de Mauzac et Fer servadou sont au stade "fin floraison à nouaison".

"Grains de pois" sur Gamay

DONNEES METEOROLOGIQUES

Météorologie:

La semaine dernière, un peu de pluie a arrosé le vignoble. Selon les secteurs, les cumuls sont compris entre 5 et 16 mm, se rajoutent à ces pluies les orages de la nuit de lundi à mardi et celles de mercredi. Samedi soir, la grêle a impacté le vignoble sur les communes de Cunac, Cambon et Bellegarde-Marsal, ponctuellement les dégâts sont estimés à 50%. Cette semaine, un peu de pluie est annoncée pour mercredi, puis le soleil et la chaleur seront de retour. Quelques gouttes sont annoncées pour dimanche, cela reste à confirmer.

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Aucun nouveau symptôme n'est signalé sur le vignoble.

Analyse de risque:

Des contaminations ont pu avoir lieu au cours des pluies de ce week-end, les symptômes seront visibles vers la mi-juin.

Le stade "nouaison" marque la période de sensibilité maximale des grappes. La sensibilité des baies reste importante jusqu'à "fermeture de la grappe".

Préconisations

Après les pluies de mercredi, le temps devrait redevenir sec. Surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant les pluies sur l'ensemble des parcelles.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

A retenir

La sensibilité des grappes reste forte jusqu'au stade fermeture de la grappe".

MILDIU

Analyse de risque

Observations:

La situation est calme, aucun nouveau symptôme n'est signalé sur le vignoble.



Mildiou sur feuille

Modélisation:

La semaine dernière, aucune contamination épidémique n'a été modélisée sur le vignoble, le cumul des pluies n'a pas été suffisant

La pression exercée par le mildiou est toujours très faible. Sur l'ensemble des secteurs, il faudrait un cumul de 35 mm pour déclencher des contaminations épidémiques. Selon les prévisions actuelles, aucune pluie significative n'est annoncée.

Préconisations

Il faudrait un cumul de 35 mm pour engendrer des contaminations épidémiques. Aucune pluie significative n'est prévue pour les prochains jours. Surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant les pluies.

* Bouillie bordelaise RSR Disperss, Frégate SC, Kocide 35 DF, Hélicuivre, Cuproxat SC, ChampFlo Ampli, sont des spécialités à base de cuivre.

La dose de cuivre métal à prévoir :

* 200g/ha

Attention le nombre d'application maximum des produits à base de cuivre varie selon les spécialités.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Surveillez l'évolution des prévisions météo.

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

Des symptômes sont observés sur les témoins non traités: sur feuilles et grappes sur un Gamay et grappes sur un Duras.

Au vignoble, des symptômes sur feuilles sont aussi signalés sur un Gamay avec historique.

Analyse de risque:

Un risque de contamination est possible jusqu'à "fermeture de la grappe".

Les conditions actuelles sont très favorables, des contaminations sont possibles.



Oïdium sur grappe

Préconisations

Les conditions météorologiques actuelles sont très favorables, intervenez sur l'ensemble des parcelles. Soyez vigilants sur les parcelles sensibles.

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

* Fluidosoufre pour poudrage, soufre, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée), (3 applications max) .

Les conditions actuelles sont propices à un poudrage. Toutefois attention au risque de brûlures.

A retenir

Protégez l'ensemble des parcelles jusqu'à fermeture de la grappe.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Eudemis : Les premiers papillons ont été piégés en secteurs précoces.

Eulia: les captures se poursuivent et peuvent être importantes sur certains secteurs.

Analyse de risque

Le nombre de glomérules relevé en G1 peut être ponctuellement élevé, en particulier sur les parcelles non confusées.



Papillon d'eudemis

Seuil de risque: 50 glomérules pour 100 inflorescences.

(Avec confusion sexuelle: 5 à 10 inflorescences avec au moins un glomérule pour 100 inflorescences).

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. Sur les parcelles où le comptage des glomérules indique un dépassement de seuil, un traitement devra être placé sur les oeufs en G2.

Pour les piègeurs, penser à changer les capsules de phéromones.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Relevez les pièges.

CICADELLES VERTES

Analyse de risque

Observations

Des larves sont toujours observées sur les parcelles et également de nombreux adultes. Des grillures sont aussi signalées sur Fer servadou, Gamay, Merlot, Syrah...

Analyse de risque

Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure. La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires.



Grillures sur Merlot

Préconisations

Surveillez vos parcelles, les interventions sont à réaliser dès l'apparition des jeunes larves.

Les populations de cicadelles sont gérées par des applications d'argiles:

*Sokalcjarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications max)

*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Surveillez vos parcelles.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Les larves observées au vignoble sont des L2 et L3.

Les premiers symptômes sont signalés.

Symptômes de flavescence dorée



Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. Le T1 devra être réalisé entre le 7 et 19 juin.

Des traitements réalisés groupés entre vigneron d'un même secteur permettront d'améliorer l'efficacité.

Nous préconisons, dans les secteurs avec une forte problématique de réaliser 3 traitements. Le T1 est à faire au plus près de la date de départ (7 juin) et le T2 sera réalisé 10 jours après c'est à dire vers le 17 juin. Ces traitements seront ensuite complétés par un T3, 10 jours après le T2.

* Pyrevert, pyrèthrine (naturelles) 1,5L/ha (3 applications max), ZNT= 50m

Attention: épamprer les parcelles avant de traiter, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

A retenir

T1 du 7 au 19 juin.

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES 21

La biodiversité, alliée du viticulteur.

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants: faune, flore, micro-organismes et les milieux dans lesquels ils vivent. Tous ces éléments, en interrelation, contribuent au bon fonctionnement des écosystèmes. La biodiversité, est aussi en lien avec la diversité des paysages, créant des habitats variés pour de nombreuses espèces, contribuant au cadre de vie et à l'image du vignoble. Afin de favoriser la biodiversité, il est important de préserver et de développer les aménagements pouvant servir de refuge et de nourriture : les haies existantes ou créées, les surfaces enherbées naturellement ou semées, les inter-rangs enherbés ou semés avec des couverts. Mais aussi les murets et les petites constructions pouvant servir d'abri à de nombreuses espèces (insectes, oiseaux, petits mammifères, reptiles...).

Les auxiliaires; la biodiversité à préserver dans le vignoble:

Les auxiliaires jouent un rôle capital dans une démarche de lutte raisonnée. Les auxiliaires sont principalement des invertébrés (insectes, acariens, araignés, nématodes), mais les oiseaux et les chauves-souris sont également des prédateurs d'insectes très efficaces. En viticulture, les typhlodromes (acariens prédateurs), suffisent à maintenir les araignées rouges et jaunes sous leur seuil de nuisibilité.

Quelques exemples de la consommation journalière de la faune auxiliaire:

- une chauve-souris : 3 000 insectes.
- un couple de mésanges bleues et sa nichée : 500 insectes.
- une larve de coccinelle : 60 pucerons.
- Une larve de syrphé : 70 pucerons.

Les auxiliaires du vignoble et leurs cibles

| QUOI ? | OÙ ? | QUOI ? | OÙ ? |
|---|---|---|---|
| <p>TYPHLODROMES OU PHYTOSEIDES</p> <p>Ils se cachent près des nervures pour avoir de l'ombre. Corps jaune translucide en forme de poire.</p> <p>Ravageurs cibles : Les acariens</p>  |  | <p>COCCINELLES</p> <p>Ponte dès le réchauffement des températures.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs centaines d'œufs pondus par femelle et par semaine. - Migration sur de grandes distances possible. <p>Ravageurs cibles : Grandes dévoreuses de pucerons, chenilles, psylles, acariens et thrips.</p>  |  |
| <p>CHRYSOPES</p> <p>Adultes (1 à 1,5 cm) de couleur vert clair, avec de grandes ailes transparentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oeufs de forme elliptique et de 1 mm de long, fixés à l'extrémité d'un pédoncule sur la face inférieure des feuilles. - Larves « crocodile » (7-8 mm), vert-brun avec parfois des stries longitudinales brun-rouge. <p>Ravageurs cibles : Prédation surtout faite par les larves. Elles s'attaquent aux œufs, larves et adultes de divers insectes et acariens.</p>    |   | <p>ARAIGNÉES</p> <p>Tailles et couleurs diverses. Capturent leurs proies à l'affût dans des toiles ou à la course.</p> <p>Ravageurs cibles : Elles s'attaquent aux larves et adultes de petits insectes et aux chenilles de papillons.</p>   |   |
| <p>PARASITOÏDES (TRICHOGRAMMES, ETC)</p> <p>Petites guêpes de 0.3 mm.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur généralement claire, de jaune pâle à rouge-brun. - Ailes frangées de longues soies. <p>Ravageurs cibles : Parasitent les cochenilles, les larves de vers de grappes et des cicadelles (principal ennemi de la cicadelle verte), en déposant leurs œufs dans les insectes cibles.</p>   |  | <p>PUNAISES PRÉDATRICES</p> <p>Mesurent de 2 à 5 mm.</p> <p>Ravageurs cibles : Mangent les pucerons, chenilles, œufs d'insectes et d'acariens. Peuvent se contenter de nourriture végétale en cas de disette.</p>  |  |
| <p>FORFICULE</p> <p>Ravageurs cibles : Mange les œufs et larves d'insectes.</p>  |   | <p>MACROFAUNE</p> <p>PASSEREAUX</p> <p>Moineau, Rouge-gorge, Mésange, Pinson, Chardonneret...</p> <p>Ravageurs cibles : Mangent des chenilles et papillons.</p>  | <p>Environnement parcellaire</p> |
| <p>STAPHYLIN CARABE</p> <p>Ravageurs cibles : Ils s'attaquent aux escargots, aux larves et adultes de petits insectes et aux chenilles de papillons.</p>  |  | <p>CHIROPTÈRES</p> <p>Chauves-souris.</p> <p>Ravageurs cibles : Mangent des papillons notamment nocturnes.</p>  | |

Source: "Guide de l'observateur" Chambre d'Agriculture de la Gironde

DIVERS



Carences: De nombreux symptômes de carence en potasse et de chlorose ferrique sont observés sur le vignoble.

Chlorose ferrique



Carence en potasse.



Apoplexie: Les premiers symptômes sont signalés.

Apoplexie sur Fer servadou (photo Vinovallée).

Erinose: Des symptômes sont présents sur les jeunes feuilles.

Erinose sur jeunes feuilles



Prochain bulletin le 14 juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/doc_alternatives_cepp_viti_12_04_2022.pdf



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.68.91.10.73
t.massol@tarn.chambagri.fr – 06.69.08.07.81
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 06.69.32.70.75

